COORDONNER UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Pôle Éducation Thérapeutique du Patient Bretagne

Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2020, tout·e coordonnateur·trice de programme d'éducation thérapeutique du patient doit justifier d'une formation à la coordination. Ce module de formation valide les compétences requises pour la coordination de programmes ETP en Bretagne si elle est effectuée après la formation 40h « Dispenser l'ETP ».

DATES ET LIEUX

Session Rennes
Entre le 2 février et le 6 avril

Session Plérin
Entre le 2 avril et le 4 juin

Session Quimper
Entre le 14 septembre et le 16 novembre

Session Auray
Entre le 23 septembre et le 25 novembre

DURÉE

3 jours, 21h

MODALITÉ

Formation mixte

PRÉREQUIS

• Être formé·e à l'éducation thérapeutique du patient (40h de formation minimum)
• Être investi·e dans l'élaboration, la mise en œuvre, la coordination d'un programme (des travaux seront demandés en lien avec le programme d'ETP de la structure porteuse)

Pour les modules e-learning :
Pouvoir effectuer les modules d'e-learning composés d'apports théoriques et de travaux personnels à réaliser (obligatoires)

OBJECTIF DE FORMATION

Être en mesure de coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)

PROFIL DES STAGIAIRES

Coordonateur·trice·s ou futur·e coordonnateur·trice·s d'un programme d'ETP.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

• Identifier les compétences acquises et les compétences à développer
• Constituer une équipe transversale
• Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
• Organiser et conduire une démarche d'ETP
• Animer et coordonner les acteurs de l'ETP autour de la démarche d'ETP
• Concevoir une évaluation pour ajuster la démarche d'ETP
• Communiquer sur le programme d'ETP

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 et 2 (1j, 7h) - présentiel
• Le cadre légal de l'ETP et de la coordination de programme d'ETP
• Les principales activités liées à la coordination d'un programme
• Mobiliser les patients partenaires dans un programme d'ETP

Module 3 (2h) - e-learning et travail personnel
• La démarche projet et le financement des programmes d'ETP
• L'analyse de contexte d'un programme

Module 4 (3h) – e-learning et travail personnel
L'animation de réunion d'équipe projet : enquête de terrain

Module 5 (2h) – e-learning et travail personnel
Les évaluations dans un programme d'ETP : approche théorique

Module 6 (1j, 7h) - présentiel
L'animation de réunion d'équipe projet : mise en pratique
L'évaluation de programme d'ETP

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

• Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant·e·s et les formateur·rice·s,
• Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

SUIVI DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situation, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires. À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation. La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du ou de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant·e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

EFFECTIFS

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun·e, les interactions entre participant·e·s et avec les formateur·rice·s.

PRIX

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.

SESSIONS

RENNES

Module 1 et 2
2 février
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

Module 3, 4 et 5
Entre le 2 février et le 30 mars
(7h) - en e-learning

Module 6
6 avril
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

Amélie Chantraine
Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un·e patient·e partenaire, qui co-animera le module 2.

PLÉRIN

Module 1 et 2
2 avril
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

Module 3, 4 et 5
Entre le 2 avril et le 28 mai
(7h) - en e-learning

Module 6
4 juin
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

Amélie Larget
Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un·e patient·e partenaire co-animera le module 2.

QUIMPER

Module 1 et 2
14 septembre
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

Module 3, 4 et 5
Entre le 14 septembre
et le 5 novembre
(7h) - en e-learning

Module 6
16 novembre
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

Lucie Rigaudiere
Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un·e patient·e partenaire, qui co-animera le module 2.

AURAY

Module 1 et 2
23 septembre
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

Module 3, 4 et 5
Entre le 24 septembre
et le 18 novembre
(7h) - en e-learning

Module 6
25 novembre
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

Cathy Bourhis
Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un·e patient·e partenaire co-animera le module 2.

PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

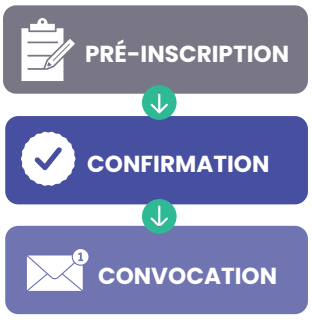
Avant de vous inscrire, assurez-vous, à l'aide de la fiche de formation, que :
• votre profil correspond à celui visé,
• vous disposez des prérequis mentionnés,
• votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : contact@promotion-sante-bretagne.org

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

Marjolaine Calmel
contact@promotion-sante-bretagne.org

Pour procéder :
Rendez-vous sur la fiche formation ***Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)*** puis cliquez sur le bouton Préinscription. Dans **les 10 jours** suivant votre préinscription, vous recevrez un mail confirmant que celle-ci a bien été prise en compte.



La **confirmation** de votre inscription définitive se fera dans un second temps :
• au plus tard **2 mois avant le début de la formation**, si vous vous inscrivez en amont.
• dans les **2 semaines suivant votre inscription** si vous vous inscrivez moins de 2 mois avant le début de la formation.

Les inscriptions sont closes **7 jours** avant le début de la formation. Aucune **convocation** ne sera envoyée après cette date.